



Le chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires ligériennes progresse de 5 % en 2013

En 2013, les entreprises agroalimentaires ligériennes ont réalisé 2 milliards d'euros de valeur ajoutée et 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires, maintenant les Pays de la Loire au deuxième rang des régions françaises. Les industries de la viande, des produits laitiers et de la boulangerie-pâtisserie industrielle concentrent les trois quarts de l'emploi, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'agroalimentaire régional. Six établissements sur dix ont moins de dix salariés.

Avertissement : les données présentées ci-dessous concernent l'ensemble des entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales en Pays de la Loire (cf. champ de l'étude p.4), quel que soit l'effectif salarié. Dans les précédentes publications portant sur les années 2011 et 2012, le champ était limité aux entreprises de 20 salariés et plus.

En 2013, hors artisanat commercial, on compte 810 entreprises agroalimentaires ayant au moins 80 % de salariés en Pays de la Loire (cf. champ de l'étude p.4). Elles ont réalisé 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 7 % de la valeur ajoutée nationale, et plus de 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires (8 % du chiffre d'affaires

national). Ce chiffre d'affaires représente 36 % de celui des industries manufacturières régionales. Les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions agroalimentaires en matière d'emplois, de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée après la Bretagne.

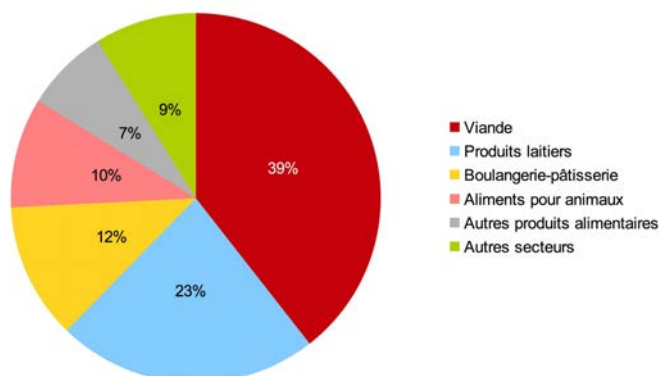
Les industries de la viande, du lait et de la boulangerie-pâtisserie concentrent les trois quarts de l'agroalimentaire

Le chiffre d'affaires régional se concentre en premier lieu dans les industries des viandes (pour moitié dans la transformation de viande de volaille), puis dans l'industrie laitière (aux deux tiers dans la fabrication de fromages), la boulangerie-pâtisserie industrielle, la fabrication d'aliments pour animaux et les autres produits alimentaires (fabrication de plats préparés pour moitié). De même, près des trois quarts de la valeur ajoutée régionale relèvent des secteurs de la viande, de la boulangerie-pâtisserie et du lait. A champ constant (entreprises présentes les deux années), le chiffre

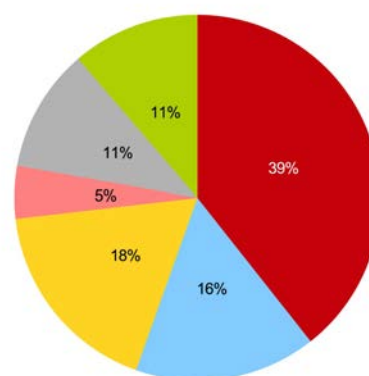
d'affaires des entreprises agroalimentaires est en hausse de 5 % entre 2012 et 2013. La progression est plus marquée dans les industries du poisson, du lait, des fromages, du travail des grains et des aliments pour animaux. Tous secteurs confondus, les 10 % d'entreprises ayant les chiffres d'affaires les plus élevés concentrent 79 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires régionales, un point de plus qu'en 2012 et six points de plus qu'en 2009. Cette concentration est la plus élevée dans les industries de la viande, des autres produits alimentaires et des boissons.

L'industrie des viandes concentre 39 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'agroalimentaire ligérien

Répartition du chiffre d'affaires par secteur



Répartition de la valeur ajoutée par secteur



Source : Agreste - Insee ESANE 2013 retraitements SSP

Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Moindres taux de marge et de valeur ajoutée du fait des industries de première transformation

En 2013, le secteur de l'agroalimentaire ligérien génère une valeur ajoutée correspondant à 16 % de son chiffre d'affaires, contre 19 % en France. Cet écart de trois points de taux de valeur ajoutée, alors que les taux sectoriels sont relativement proches, s'explique par la structure des activités régionales. Ainsi, les taux de valeur ajoutée sont les plus faibles dans des secteurs importants dans la région, comme l'industrie de transformation des viandes de boucherie, l'industrie laitière et la fabrication d'aliments pour animaux. Dans ces trois secteurs, le poids des matières premières représente plus des deux tiers des charges d'exploitation. Malgré cela, les industries des viandes, du lait et des aliments pour animaux concentrent 60 % de la valeur ajoutée dans la région, contre 35 % en France. A contrario, le secteur des boissons génère près du quart de la valeur ajoutée en France, contre moins de 6 % en Pays de la Loire.

Le taux de marge de l'industrie agroalimentaire régionale hors boissons s'élève à 26 %, contre 28 % en France. 9 % des entreprises affichent un taux de marge négatif, tandis que 28 % ont un taux supérieur à 50 %. Les taux de marge sont les plus bas dans les industries où les produits sont moins élaborés, comme la transformation de la viande (de boucherie et de volaille) et l'industrie du poisson, pour lesquels la part des frais de personnel dépasse 80 % de la valeur ajoutée. La productivité apparente du travail y est la plus faible.

En 2013, les industriels ligériens ont investi 321 millions d'euros dans l'appareil de production (investissements corporels). Un tiers concerne l'industrie de la viande. Le taux d'investissement régional est de 15 %, inférieur de quatre points au taux national.

Faibles taux de marge et productivité apparente du travail dans les industries de transformation de la viande et du poisson

| Secteur d'activité | Nombre d'entreprises | Taux de valeur ajoutée | Taux d'export | Productivité (en milliers €) | Taux de marge | Taux d'investissement | Taux de rentabilité économique |
|---|----------------------|------------------------|---------------|------------------------------|---------------|-----------------------|--------------------------------|
| Industrie des viandes | 220 | 16% | 7% | 54,3 | 19% | 13% | 8% |
| <i>dont transfo. viande boucherie</i> | 115 | 12% | 7% | 50,4 | 13% | 6% | 10% |
| <i>dont transfo. viande volaille</i> | 51 | 14% | 9% | 48,2 | 12% | 15% | 4% |
| <i>dont préparations industrielles à base de viande</i> | 54 | 23% | 3% | 67,3 | 31% | 13% | 12% |
| Industrie du poisson | 29 | 22% | 1% | 49,7 | 19% | 19% | 8% |
| Industrie des fruits et légumes | 35 | 24% | s | 56,6 | 28% | 9% | 9% |
| Industrie des corps gras | 7 | 13% | 15% | 67,5 | 30% | 6% | 17% |
| Industrie laitière | 46 | 11% | 19% | 82,8 | 39% | 16% | 12% |
| Travail des grains | 38 | 15% | 7% | 80 | 21% | 11% | 5% |
| Boulangerie, pâtisserie, pâtes | 70 | 24% | 6% | 58,9 | 28% | 12% | 12% |
| Autres produits alimentaires | 218 | 24% | 12% | 61,9 | 26% | 14% | 11% |
| Fabr. d'aliments pour animaux | 49 | 8% | 2% | 88,5 | 34% | 30% | 8% |
| Industries alimentaires | 712 | 16% | 10% | 61,3 | 26% | 14% | 9% |
| Fabrication de boissons | 98 | 23% | 18% | 104,8 | 40% | 27% | 7% |
| Ensemble IAA | 810 | 16% | 10% | 62,7 | 27% | 15% | 9% |

Champ : entreprises agroalimentaires mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Esane 2013, Insee - traitements SSP

s : secret statistique

Les industries agroalimentaires représentent 18 % des montants régionaux exportés

Les Pays de la Loire se distinguent par une faible proportion de chiffre d'affaires à l'export, avec un taux moyen de 10 %, deux fois plus faible que la moyenne nationale. Les trois quarts des entreprises n'exportent pas, et sept entreprises génèrent à elles seules près de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation. Néanmoins, la région se maintient au sixième rang des régions françaises en montants des produits agroalimentaires exportés. Au cours des quatre derniers trimestres (mi 2014 - mi 2015), avec

plus de 3 milliards d'euros d'export (source : douanes), les IAA concourent à 18 % des montants exportés par la région (10 % au niveau national). Plus de la moitié de ces montants relèvent des industries de la viande et du lait. Avec 14 % des montants exportés, le secteur des boissons prend la troisième place. Le solde des échanges agroalimentaires de la région avec l'étranger est positif ; il s'élève à 581 M€ sur la période.

Près d'un quart de l'emploi salarié industriel dans les établissements agroalimentaires

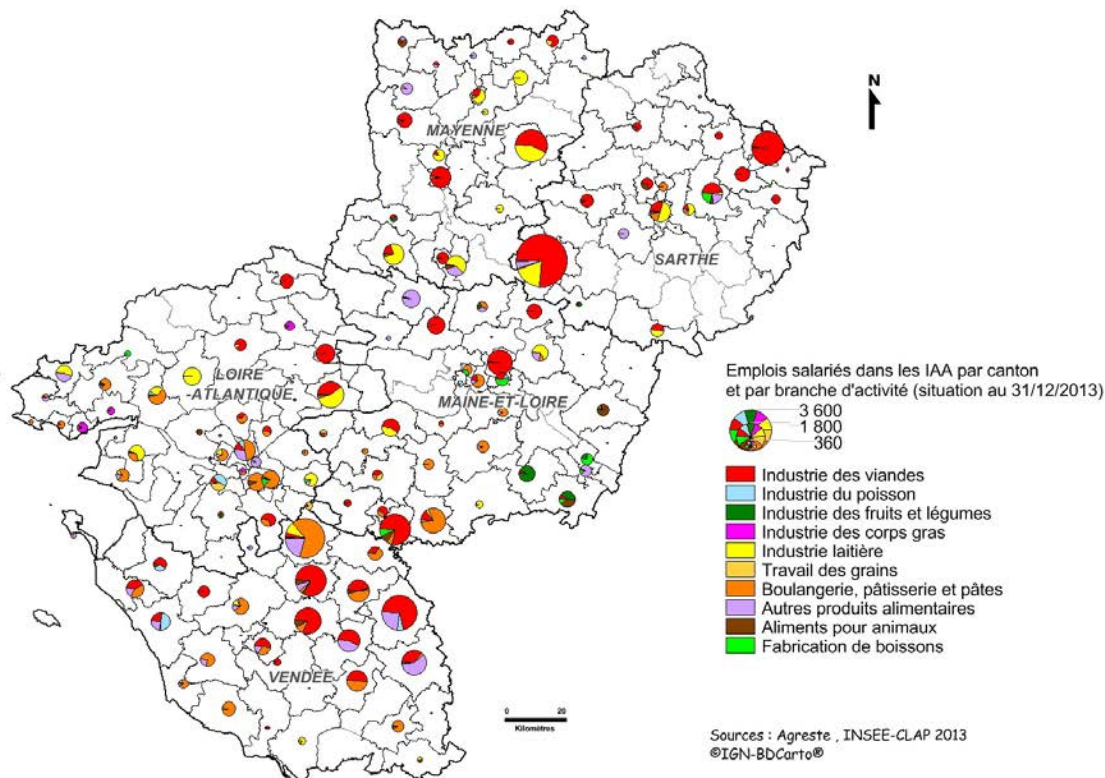
L'industrie agroalimentaire est un secteur majeur en Pays de la Loire, avec plus de 23 % des emplois salariés de l'industrie régionale, contre 17 % en France.

Hors artisanat commercial, les 1049 établissements agroalimentaires localisés en Pays de la Loire emploient 47 500 salariés fin 2013. Les principaux secteurs employeurs sont celui de la viande (46 % des emplois agroalimentaires), de la boulangerie-pâtisserie industrielle (16 %), de l'industrie laitière (14 %) et des autres produits alimentaires (12 %, dont la moitié dans la fabrication de plats préparés, avec le pôle traiteur du groupe Fleury-Michon).

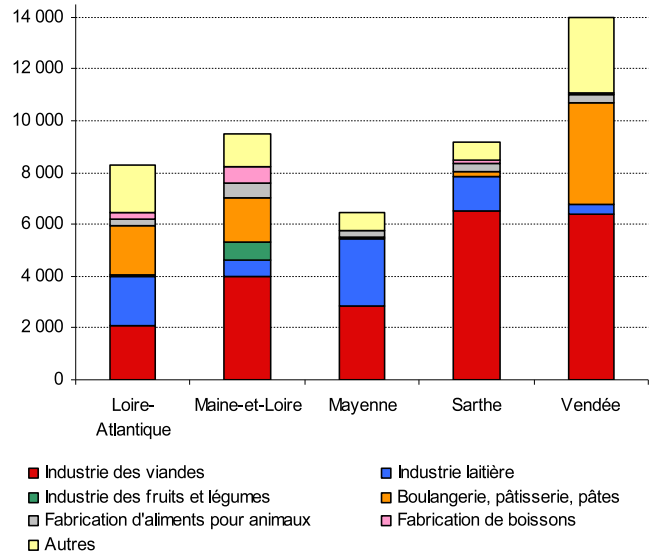
L'industrie des viandes est très présente, en particulier en Sarthe et Vendée (1). Elle bénéficie de la présence de grands groupes nationaux, notamment Bigard (Socopa, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, et LDC (Arrivé, SNV) ou Terrena (Gastronome) dans la transformation de viande de volaille. L'industrie de la boulangerie-pâtisserie industrielle est également bien ancrée en Pays de la Loire, avec des groupes comme Sodebo, Goodwich, Pasquier, Tipiak. Dans l'industrie laitière ligérienne (Bel, Lactalis, Bongrain ...), les unités de fabrication de fromages mobilisent plus de la moitié des effectifs, tandis que la fabrication de lait liquide et de produits frais en rassemble le quart.

L'emploi est concentré dans les établissements de taille moyenne ou grande. Six établissements sur dix ont moins de 10 salariés, et rassemblent 2 % des effectifs salariés. À l'autre extrême, les 45 établissements de plus de 250 salariés concentrent 47 % des effectifs. Comparativement aux autres secteurs industriels de la région, la main d'œuvre est plus féminine (41 % contre 26 %), et les ouvriers sur-représentés (74 % contre 58 %).

L'emploi salarié dans les établissements agroalimentaires des Pays de la Loire (établissements d'au moins 10 salariés)



Dans les établissements agroalimentaires, près d'un salarié sur deux relève de l'industrie des viandes



Champ : établissements agroalimentaires localisés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Clap 2013 (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)

Un secteur agroalimentaire élargi, avec un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros

En élargissant le champ aux entreprises en lien direct avec le secteur de l'agroalimentaire, on compte 54 500 salariés en Pays de la Loire. Les deux tiers des salariés exercent dans la transformation (IAA), le tiers restant se partageant entre commerce de gros et artisanat commercial.

Les entreprises agroalimentaires : chiffres clés 2013

Nombre et millions €

| | Nombre d'unités légales | Effectifs salariés au 31 décembre | Chiffre d'affaires total | Chiffre d'affaires export | Valeur ajoutée | Excédent brut d'exploitation | Résultat courant avant impôt |
|--|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------|------------------------------|------------------------------|
| Ensemble des entreprises agroalimentaires dont : | 4 385 | 54 457 | 27 757 | 2 960 | 3 213 | 920 | 673 |
| Industries agroalimentaires | 810 | 36 078 | 13 149 | 1 328 | 2 106 | 522 | 343 |
| Commerce de gros de produits alimentaires | 1 141 | 9 062 | 13 896 | 1 630 | 772 | 326 | 285 |
| Artisanat commercial | 2 434 | 9 317 | 712 | 1 | 335 | 72 | 45 |

Champ : ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des secteurs marchands hors agriculture

Source : Esane 2013, Insee - traitements SSP

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie, la cuisson de produits de boulangerie, la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, la pâtisserie. La quasi-totalité de ces entreprises, importantes en nombre, ont moins de dix salariés (3 salariés en moyenne) et assurent une production locale (très peu d'export). Au sein de l'artisanat commercial, le secteur de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie concentre, à lui seul, près de 80 % des entreprises, de l'emploi, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée.

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et

sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution. En 2013, ces 1 141 entreprises dégagent un chiffre d'affaires équivalent à celui des industries agroalimentaires stricto sensu. La moitié de ce chiffre d'affaires est réalisé par 8 entreprises, et les trois quarts par 45 unités. L'évolution d'un tiers du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée du commerce de gros en 2013 relève avant tout d'un changement de périmètre, avec par exemple la prise en compte dans la région du groupe Lactalis ou des coopératives Ter'élevage, précédemment considérées comme polyrégionales (cf. méthodologie). A champ constant (entreprises présentes en 2012 et 2013), le chiffre d'affaires du secteur progresse de 4 % et la valeur ajoutée de 17 %.

Champ de l'étude et méthodologie

■ La présente étude porte sur l'industrie agroalimentaire (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activités française 2008) hors artisanat commercial. Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire. Le périmètre de l'étude est constitué des entreprises monorégionales (qui ont 100 % de leurs effectifs dans la région) et quasi-monorégionales (entre 80 et 100 % de leurs effectifs dans la région). Dans le cas où aucune région ne détient plus de 80 % de l'effectif, l'entreprise est dite polyrégionale.

Définitions

- **L'entreprise** est définie comme l'unité légale, c'est-à-dire l'unité correspondant à un numéro SIREN. Elle peut posséder un ou plusieurs établissements.
- **L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services ; il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
- **Taux de valeur ajoutée** : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre valeur ajoutée et chiffre d'affaires.
- **Taux d'export** : mesuré par le rapport entre le montant des exportations et le chiffre d'affaires.
- **Productivité apparente du travail** : mesure l'efficacité de la main d'œuvre. C'est le rapport entre la valeur ajoutée et l'effectif salarié, en ETP.
- **Taux d'investissement** : mesuré par le rapport entre investissements corporels bruts hors apport et valeur ajoutée.
- **Taux de marge** : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.
- **Taux de rentabilité économique** : mesuré par l'excédent brut d'exploitation rapporté aux immobilisations et besoins en fonds de roulement.

Pour en savoir plus :

(1) données départementales Pays de la Loire 2013 et mémento des IAA (édition 2015)

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Ensemble-des-IAA>

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : SRISE
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €

